

# Adaptation

Adaptation aux changements climatiques en Afrique



RAPPORT D'ATELIER

## PARTENARIAT ACCA-ORGANISATIONS REPRESENTATIVES DES GROUPES A RISQUE

Dakar, 26-27 Juillet 2007

Août 2007

## #1. CONTEXTE

---

L'Afrique est généralement reconnue comme le continent le plus vulnérable aux changements climatiques. Cette vulnérabilité tient en grande partie à la faiblesse structurelle des appareils institutionnels, au faible engagement sur les questions d'environnement et d'adaptation et à la faible valorisation des connaissances locales.

Une des stratégies privilégiées du programme ACCA pour infléchir cette vulnérabilité et améliorer les capacités d'adaptation aux changements climatiques des pays africains est, le renforcement des capacités des institutions de recherche africaines pour la mise au point, de façon participative, de stratégies d'adaptation anticipatrices.

Cette offre d'adaptation ne peut cependant être pertinente que dans le contexte d'une demande en pratiques d'adaptation des populations locales. Les conditions de création de cette demande en adaptation sont d'autant plus facilitées que le niveau de structuration des organisations locales en Afrique connaît un certain dynamisme.

En effet, l'évolution de la dynamique organisationnelle en Afrique ces dernières années, est marquée par l'effort de structuration des organisations communautaires aussi bien aux niveaux local et national que régional.

Cette dynamique organisationnelle, qui a pris les allures d'un phénomène réactif face à une conjoncture économique à ses débuts (désengagement progressif des Etats au début des années 90), a abouti à une véritable structuration. Les organisations communautaires se positionnent désormais comme des forces de proposition dans le cadre des offres de service qui s'intéressent à leurs milieux.

Dans le contexte de l'adaptation aux changements climatiques, le programme ACCA se place à la croisée de l'offre et de la demande d'activités de recherche sur l'adaptation aux changements climatiques. Il se propose de soutenir en même temps que les activités de recherche, la demande en pratiques d'adaptation et en information par les populations locales pour que celle-ci soit mise en évidence, via leurs organisations, et déclinée sous forme opérationnelle. Il s'agit, autrement dit, de donner à ces organisations l'opportunité de participer au diagnostic des problématiques et à la recherche des solutions selon les principes participatifs de la recherche action.

A ce stade, un certain nombre de questions se posent cependant :

Quelles stratégies les populations locales disposent-elles pour faire face à la variabilité et aux changements climatiques ? Quelles sont les opportunités de capitalisation de l'existant et de consolidation des initiatives jugées bonnes et pérennes ? Quels sont les facteurs de blocage pour une mise en œuvre efficace et à grande échelle de ces initiatives ?

Quels processus faut-il mettre en œuvre pour cartographier, documenter ces expériences locales et en extraire des projets d'adaptation à soutenir ? Avec quels acteurs et avec quels ancrages institutionnels ?

Bref, quelle est la demande en pratiques d'adaptation à la variabilité et aux changements climatiques ?

C'est pour tenter de répondre à ces questions que ACCA a réuni les 26 et 27 Juillet 2007 à Dakar, des représentants d'organisations communautaires pour réfléchir sur les types et les formes d'activités qui devraient alimenter le partenariat ACCA-Organisations Communautaires de Bases (OCBs).

## **#2. DEROULEMENT DE L'ATELIER**

---

L'atelier a réuni 13 personnes venant d'institutions représentatives des organisations communautaires d'Afrique de l'Ouest et de structures traditionnelles d'accompagnement des organisations à la base ainsi que des paysans. La liste des participants se trouve à la fin du document.

L'atelier a duré 1 journée et ½ et s'est déroulé en deux phases :

- Une présentation sur le programme ACCA, sur la place de la composante groupes à risque dans l'agenda du programme et les résultats attendus de la rencontre.
- Des discussions ouvertes sur les moyens de capitaliser et de valoriser les expériences locales d'adaptation, de cerner la demande des populations et d'opérationnaliser le partenariat ACCA-Organisations Communautaires de Base (OCBs).

### **#3. RESUME DES ACTES DE L'ATELIER**

---

Le format de l'atelier a été volontairement orienté vers une discussion ouverte sur des questions précises pour en extraire le maximum d'informations, recueillir les positions des organisations de base et leurs expressions de besoin dans le but d'avoir une offre en pratiques d'adaptation en phase avec les besoins des groupes vulnérables. Les éléments clés qui suivent ont ressorti des discussions.

#### **A. Que savons-nous des changements climatiques?**

*« Le retard au niveau des pluies est la première indication de ces perturbations climatiques »  
Producteur, participant.*

*« Nous sommes pratiquement à la fin du mois de Juillet et nous nous n'avons toujours pas de pluies »  
Producteur, participant.*

Le monde rural africain est confronté à des problèmes d'ordre multidimensionnel qui plombent de façon significative son émergence économique et sociale. Cette situation qui risque d'être exacerbée par la menace des changements climatiques, nécessite de la part des groupes vulnérables une meilleure compréhension du phénomène en terme d'enjeux économiques et sociaux pour leur permettre de s'adapter. Une meilleure compréhension de la résilience des systèmes écologiques et socio-économiques locaux, des perceptions des populations des problèmes et des stratégies d'adaptation existantes des communautés de base constituent des éléments essentiels d'une adaptation plus participative.

En effet, selon les représentants des organisations communautaires, les populations vivent le phénomène des changements climatiques même si le terme n'a pas fait l'objet d'une théorisation de leur part.

L'installation tardive de l'hivernage au Sahel, le tarissement au mois d'Avril d'une rivière pourtant pérenne à Bobo Dioulasso, le décalage des « pluies de mangue » et de la période de semis du coton au Burkina, la disparition progressive des cultures de décrue au Sénégal sont autant d'effets des perturbations climatiques dans la zone sahélienne.

La perception des communautés locales de ces phénomènes, est une dimension à prendre en compte pour avoir un angle d'attaque approprié de la problématique ceci d'autant plus qu'en sus de la dimension physique, le climat a une dimension spirituelle et émotionnelle marquée chez les populations.

La survie des communautés dans des conditions écologiques et socio-économiques sous stress grave suppose l'existence des connaissances endogènes qui évoluent dans le temps et dans l'espace. Les questions qui se posent alors sont : Qui détient ces connaissances ? Comment les recenser, les valoriser, les capitaliser et les diffuser

à grande échelle? Comment les enrichir par des apports externes notamment de la recherche ?

*« Il faut absolument recenser les stratégies d'adaptation locales ».  
Producteur, participant.*

Les propositions de pratiques d'adaptation ne peuvent faire l'économie d'un recensement des stratégies développées historiquement par les peuples africains pour faire face aux aléas climatiques. Ces pratiques une fois identifiées, pourraient au besoin être améliorées par la recherche.

Quelques exemples existent :

- Les pratiques locales d'adaptation dans la construction des habitats (exemple du Nord du Sénégal).
- La conservation de la diversité des semences et leur stockage groupé.
- Les conventions locales de gestion des ressources naturelles et de protection de l'environnement,
- Les techniques de conservation des eaux et des sols (demi-lune et zaï).

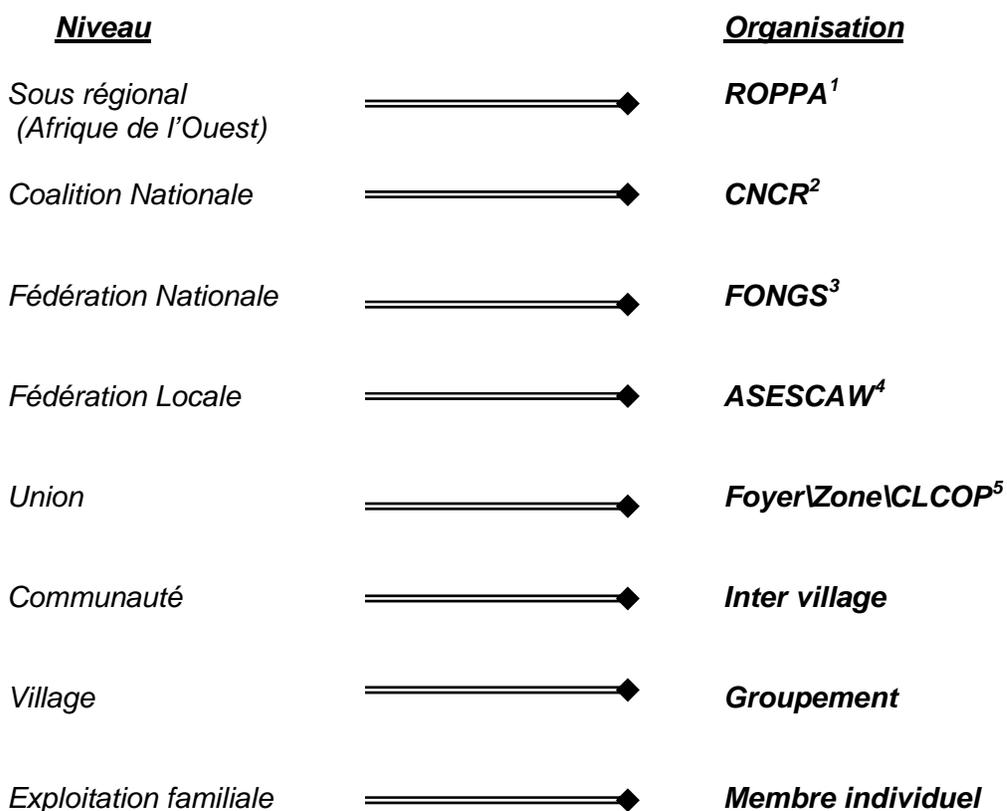
L'inventaire exhaustif et partagé des pratiques d'adaptation endogènes auprès des communautés de base, pourrait être à la fois un moyen d'identification, de valorisation et de diffusion des innovations locales. Il permettrait de bâtir de nouvelles pratiques sur des bases solides et faciliterait leur intégration.

## **B. Quel partenariat avec les communautés de base?**

Les problèmes de développement auxquels les communautés sont confrontées, sont souvent abordés sous l'angle de la recherche et par la recherche. La posture qu'occupent les communautés dans le déroulement des activités reste très souvent marginale alors qu'elles constituent la cible principale des initiatives de développement. Dans l'approche que ACCA cherche à dérouler sur l'adaptation aux changements climatiques, un des défis majeurs de son agenda est de toucher de façon effective la cible « groupes vulnérables » à travers ses différentes activités. Une des voies privilégiées pour atteindre cet objectif, est la mise en place d'un cadre de concertation avec les communautés de base. Une telle option dans le partenariat avec un des acteurs clés du programme, permet d'avoir un rapport direct avec la cible principale et de comprendre son environnement en termes d'opportunités et de contraintes. Elle pose cependant un certain nombre de questions : Quel type de partenariat? Avec quels acteurs? Quel ancrage institutionnel? Comment s'assurer que les populations vulnérables seront effectivement touchées?

*«Si on veut aider les communautés de base, il faut confier les ressources qui leur sont destinées aux organisations qui les représentent ».  
Producteur, participant*

Selon les organisations communautaires, il existe beaucoup d'initiatives dont la cible principale est théoriquement les organisations de base mais qui fonctionnent en plaçant celles-ci dans un second rôle. C'est le cas de certains programmes en cours en Afrique de l'Ouest qui confient les ressources destinées aux populations de base à des organisations tiers, malgré le niveau de structuration très avancé des organisations représentant les groupes à risque (voir figure 1 : Cas du Sénégal). La logique du renforcement de capacités de ces organisations exige que les ressources destinées à leurs membres leur soient confiées pour les renforcer davantage afin de les autonomiser. La recherche et les structures d'accompagnement seraient dans un tel cas de figure placées en postures de prestataire de service sur la base des besoins exprimés par des organisations fortes.



**Figure 1 : Structuration des organisations de producteurs (cas du Sénégal)**

<sup>1</sup> Réseau des Organisations Paysannes et de producteurs en Afrique de l'Ouest

<sup>2</sup> Cadre National de Concertation et de Coopération des Ruraux

<sup>3</sup> Fédération des ONGs du Sénégal-Action Paysanne

<sup>4</sup> Amicale des Agriculteurs du Walo

<sup>5</sup> Cadre Local de Concertation des Organisations de Producteurs

*« L'implication des élus locaux dès le début, est fondamentale »  
Producteur, participant*

La durabilité des activités d'adaptation dépend de l'implication dès le début du processus, des élus locaux qui représentent l'autorité au niveau local (et des parlementaires au niveau national). L'élaboration des budgets, étant de leur ressort, la prise en compte des options d'adaptation dans leur agenda, ne peut se faire qu'à travers la reconnaissance de la nécessité et de l'urgence de prendre en compte les besoins des communautés vulnérables et de mettre les moyens appropriés.

Les Organisations Non Gouvernementales et les services techniques déconcentrés apporteraient leur appui dans le renforcement des capacités. La recherche contribuerait en améliorant les pratiques d'adaptation existantes et proposant des alternatives, si nécessaire. Les médias communautaires joueraient un rôle de relais pour l'information et le plaidoyer.

Les cadres locaux de concertation existants peuvent servir de vitrine aux pratiques d'adaptation réussies et d'instrument de sensibilisation des décideurs locaux.

*« L'organisation faïtière défend le projet mais l'exécution se fait sur le terrain avec les groupements »  
Appui technique, participant*

La structuration du ROPPA (Réseau des Organisations paysannes et de producteurs en Afrique de l'Ouest) qui intervient dans 15 pays d'Afrique de l'Ouest, lui permet de travailler directement avec les cibles et de toucher d'autres partenaires sur le continent. Sa fonction principale est cependant le plaidoyer et le lobbying. Cette même fonction est assurée au niveau national par les plateformes nationales qui regroupent l'ensemble des organisations bases (CNCR dans l'exemple de la figure 1). La mise en relation avec les institutions de recherche, est assurée par les appuis techniques logés au sein de ces plateformes. Les organisations situées en dessous des plateformes sous régionale et nationale dans l'organigramme (voir figure 1) assurent la mise en opération des activités sur le terrain. Autrement dit, le ciblage institutionnel peut être à entrées multiples en fonction du type d'activités à mener.

*« La base, c'est nous »  
Producteur, participant.*

Les représentations sous régionale et nationale même si elles semblent lointaines des organisations à la base, sont en réalité des émanations de celles-ci. La position de responsable d'un groupement villageois précède celle d'une confédération paysanne ; celle-ci n'étant qu'un procédé de mise en synergie à un niveau plus élevé des actions locales. Devant l'impossibilité de travailler directement avec les entités locales, les

plateformes sous régionale et nationale peuvent être valablement utilisées en tant que représentations effectives des groupes vulnérables.

Dans ce cas, le projet est alors défendu par l'organisation faîtière nationale (dans l'exemple précédent, CNCR ou FONGS). Elle exprime également la demande, identifie la structure de recherche, la structure de renforcement des capacités au besoin (exemple : ONG), assure le suivi avec les structures d'accompagnement et la sensibilisation au niveau national.

L'exécution et la sensibilisation locale se font sur le terrain avec le groupement de base. Cependant, on gardera toujours à l'esprit qu'en tant que structures sociales, les organisations communautaires peuvent connaître des tensions, des rivalités d'intérêts ou de leadership.

### **C. Quels processus mettre en place pour opérationnaliser le partenariat?**

L'objectif du programme ACCA à travers cette initiative de partenariat est la réduction de la vulnérabilité des groupes à risque sur le long terme, par la mise au point de stratégies d'adaptation pérennes.

Cet objectif est porté sur le court terme par deux initiatives : la cartographie/recensement des pratiques d'adaptation et la mise à disposition de ressources du côté de la demande à travers la subvention de projets (« challenge fund »).

La question des processus à mettre en place se pose cependant.

Quel processus pour le recensement, la diffusion la restitution?

Quel processus pour les projets à soutenir? Quels sont les besoins des organisations communautaires en terme de projets à soutenir?

*« Le recensement doit se faire sous forme audiovisuelle »  
producteur, participant*

Selon les organisations, le processus de documentation des stratégies locales devrait privilégier le format audiovisuel. Il s'agira d'aller discuter sur le terrain avec les populations locales sur des cas concrets d'adaptation. La procédure pourrait prendre la forme suivante :

Etape (1) : ACCA entre en contact avec une plateforme qui regroupe au niveau national les organisations de base (exemple : FONGS au Sénégal, CNOP<sup>6</sup> au Mali, CPF<sup>7</sup> au Burkina Faso)

Etape (2) : la plateforme nationale identifie au sein des associations les exploitations familiales porteuses de pratiques à visiter.

Etape (3) Descente sur le terrain ACCA-plateforme nationale

Etape (4) Restitution à tous les niveaux d'intervention (local, national)

Sur le terrain la porte d'entrée de cette activité ou de toute autre activité de recherche-action devrait être l'exploitation familiale qui est le premier niveau de recherche.

---

<sup>6</sup> Coordination Nationale des Organisations Paysannes du Mali

<sup>7</sup> Confédération Paysanne du Faso

*« La diffusion doit faire ressortir la contribution des populations à la base »  
Appui technique, ROPPA*

Les structures traditionnelles d'accompagnement (ONGs, services de vulgarisations de l'Etat), et plus particulièrement les animateurs qui travaillent directement avec les populations, ont un rôle central à jouer dans la diffusion des pratiques d'adaptation porteuses qui auront été identifiées. Cette diffusion pourrait être faite sous formes de dessins animés, de fiches techniques, par la radio, le théâtre et les conférences paysannes. En plus des populations utilisatrices, elle ciblera les décideurs politiques qu'elle tentera d'influencer. L'élaboration à cet effet, d'un kit d'informations simple et clair en direction des OCB et de des politiques serait d'une grande utilité.

L'amplification à l'échelle nationale des cas réussis d'adaptation au niveau local, demeure également un moyen d'influencer les politiques.

La diffusion des produits ne doit cependant pas être appropriée exclusivement par la structure maîtresse d'œuvre (ONG ou organisme de développement) en lieu et place des exploitations familiales. Les règles de l'éthique doivent être respectées et la propriété intellectuelle doit être clairement précisée pour faciliter son utilisation par les populations locales.

Il importe à cet effet, que des restitutions se fassent aux différents niveaux pour rendre compte aux populations.

*« Désormais, la sécurité alimentaire est devenue caduque pour nous producteurs, nous parlons plutôt de souveraineté alimentaire ».  
Producteur, participant*

L'inventaire des pratiques développées par les populations locales pour faire face aux aléas climatiques peut servir de base à l'identification des thèmes prioritaires à soutenir sous forme de projets.

D'ores et déjà, quatre thèmes majeurs semblent ressortir :

- La sécurité alimentaire (ce concept est cependant devenu caduque pour les organisations de producteurs qui parlent plutôt de souveraineté alimentaire) : soutien aux banques de semences traditionnelles, aux technologies d'accompagnement des productions céréalières, à la transformation des spéculations alternatives (exemple : anacardier), à la pisciculture, à l'élevage, aux échanges commerciaux à l'intérieur des pays et entre les pays, à la lutte contre les nouveaux prédateurs (exemple de la mouche blanche).
- La gestion de l'eau et la conservation des sols : technologies d'optimisation de l'eau (exemple : goutte à goutte, captage des eaux de pluie) au niveau de l'exploitation familiale, ), lutte contre l'érosion hydrique et éolienne et lutte contre la salinisation des terres ( zaï, demi-lune, intégration agriculture-élevage, agroforesterie, diguettes...).
- La sécurité énergétique : diversification des choix des populations en énergie (cuisson, chauffage, éclairage, pompage, traction et transport
- L'habitat et la conservation des eaux et des sols : matériaux d'habitation adaptés aux aléas climatiques (exemple : constructions en argile).

Les projets d'appui et de valorisation des pratiques d'adaptation seront portés soit par les plateformes régionales ou nationales, soit par les organisations de base selon la nature des projets.

*« On a de gros problèmes au niveau de l'information »  
Producteur, participant*

*« L'information est capitale »  
Producteur, participant*

Pour faire face à la problématique des changements climatiques, les organisations communautaires ont décliné un certain nombre de défis auxquels, ils devront faire face et qui par conséquent exigent un soutien.

- L'information/formation : la mise à niveau des organisations en terme d'informations prospectives sur les variations climatiques (qu'est ce qui les attend dans un horizon de x années) pour leur permettre à la fois d'informer leurs membres et de développer des plaidoyers en direction des décideurs pour la prise en compte de la problématique dans les politiques agricoles et de gestion des ressources naturelles.
- Le renforcement des capacités techniques et managériales pour qu'elles puissent exprimer leurs besoins d'adaptation auprès de la recherche.
- L'amélioration des modes (agriculture, élevage, pêche) et des outils de production.
- La préservation des ressources génétiques traditionnelles végétales et animales.
- La mise en place de cadres de concertation pérennes.

#### **#4. RECOMMANDATIONS**

---

Cette rencontre est la première étape d'un processus d'échanges interactifs entre ACCA et les organisations représentatives des groupes vulnérables. Au terme de l'atelier, la proposition a été faite :

- De consolider le groupe de travail constitué et de l'ouvrir aux organisations des autres régions africaines.
- De réunir le groupe de façon régulière pour échanger sur la mise en œuvre des actions et leur suivi.
- De déplacer successivement le lieu de la rencontre dans d'autres pays.
- D'échanger régulièrement des informations en commençant par l'envoi de la liste des participants et de leurs contacts à tous les membres du groupe. ACCA pourrait à cet effet, jouer le rôle d'animateur du partage d'informations.
- De répercuter les informations de l'atelier auprès de leurs organisations respectives (participants) dès leur retour.
- D'étendre la durée de l'atelier à deux jours au lieu d'une journée et demie.

## LISTE DES PARTICIPANTS

---

<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>	<b>Position</b>	<b>Institution</b>	<b>Contacts</b>
<b>Awa Fally</b>	<b>Ba</b>	Coordonnatrice de programme	IED Afrique	24, Sacré Cœur III BP 5579 Dakar Fann - SENEGAL Téléphone : (221) 867 10 58 / 59 ou 632 0070 Télécopie : (221) 867 10 59 Courriel : awafba@sentoo.sn
<b>Dao</b>	<b>Bassiaka</b>	Président	Confédération Paysanne du Faso (CPF)	01 BP 2978 Ouagadougou 01 Burkina Faso Tél. : (226) 50 30 18 44 Fax: (226) 50 30 1844 Email: cpf@cpf.bf
<b>Innocent</b>	<b>Butare</b>	Administrateur Principal de Programme	RPE/CRDI	CRDI B.P. 11007 Peytavin, Dakar, Sénégal Tel +221 8640000 Fax +221 825 3255. E-mail : IBUTARE@idrc.org.sn
<b>Fatima</b>	<b>Denton</b>	Chef d'équipe	ACCA/CRDI	CRDI B.P. 11007 Peytavin, Dakar, Sénégal Tel +221 8640000 Fax +221 825 3255. E-mail : fdenton@idrc.org.sn
<b>Mamadou</b>	<b>Diop</b>	Président	Coordination régionale des organisations paysannes fédératives de l'irrigué (CROPF)	Tel : (221) 568 17 94 / 966 3209. E-mail : mamadiopbowel@yahoo.fr / saedmatam@orange.sn
<b>Ndiaga</b>	<b>Sall</b>	Chargé de programme	Amicale des Agriculteurs du Walo	E-mail : asescaw1@yahoo.fr. Tel : (221) 963 8008 / 549 6428
<b>Guy</b>	<b>Jobbins</b>	Administrateur de programme	ACCA/CRDI	IDRC PO Box 14 Orman Cairo, Egypt Tel: +20-2 3336-7051/58 Fax +20-2 336 70 56. E-mail : GJobbins@idrc.org.eg
<b>Alioune Badara</b>	<b>Kaéré</b>	Agent de recherche	ACCA/CRDI	CRDI B.P. 11007 Peytavin, Dakar, Sénégal Tel +221 8640000 Fax +221 825 3255. E-mail : akaere@idrc.org.sn

<b>Babacar</b>	<b>Ndao</b>	Appui technique	Réseau des Organisations paysannes et de producteurs en Afrique de l'Ouest (ROPPA)	E-mail : fongs@orange.sn / ndao_babacar@yahoo.fr Tel : (221) 618 6768 9395858
<b>Woré gana</b>	<b>Seck</b>	Présidente	Conseil des ONG d'Appui au développement du Sénégal (CONGAD)	E-mail : greensenegal@sentoo.sn / congad@sentoo.sn. Tel fixe : (221) 824 4413 ou 9516830. Portable : 6489441
<b>Coumba Diouf</b>	<b>Seck</b>	Responsable Programme	Green Senegal	E-mail : greensenegal@sentoo.sn. Tel fixe : (221) 9516830 Cell: 221 532 6952 Fax: 221 951 6830
<b>Salif Foulani</b>	<b>Sissokho</b>	Coordonnateur technique	Coordination Nationale des Organisations Paysannes du Mali	Kalaban Koura, Rue 200 Porte 727 BP: E 2169 Bamako Mali Tél : (00223) 228 6800 / 272 34 88 / 676 11 26 / 671 44 71. E-mail: cnop.mali@gmail.com
<b>Ibrahima Paul</b>	<b>Thiao</b>	Coordinateur Régional	Fédération des ONG du Sénégal (FONGS-Action Paysanne)	Tel mobile : (221) 5559969. Fixe : 971 55 53 ou 939 5858 Fax: 221 951 2352 E-mail : fassar pate@yahoo.fr

**PROGRAMME DE LA RENCONTRE ACCA-ORGANISATIONS DE BASES (26-27  
JUILLET 2007, DAKAR, SENEGAL)**

---

**JOUR 1 : Jeudi 26 Juillet 2007**

<b>HORAIRE</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>PRESENTATION/FACILITATION</b>
8h30 – 9h00	Enregistrement	ACCA
09h00 – 09h15	Présentation des journées	<b>Innocent Butaré</b> Administrateur de programme principal PRE/ACCA, CRDI
09h15- 09-45	Présentation du programme ACCA	<b>Fatima Denton</b> Chef de programme ACCA CRDI
09h45- 10h15	Discussions	<b>Innocent Butaré</b>
10h15- 10h 30	Pause Café	
10h30- 11h00	La dimension Communautés de Bases dans le programme ACCA	<b>Alioune Badara Kaéré</b> Agent de Recherche ACCA CRDI
11h00- 13h00	<b>DISCUSSIONS EN PLENIERE</b>	
<p>Les informations fournies par ACCA sur le programme en général et la dimension Communautés de Base dans son agenda permettront d’avoir des échanges avec les organisations communautaires sur quelques questions clés :</p> <p>Quels sont les besoins de recherche et d’information des organisations communautaires ?</p> <p>Quel rôle peuvent-ils jouer dans la conduite de ce programme de recherche ?</p> <p>Quel type de partenariat peuvent-ils développer avec les institutions de recherche ?</p>		
13h00- 14h30	Déjeuner	

<b>14h30-15h30</b>	<b>DISCUSSIONS EN PLENIERE : ADAPTATION ET CONNAISSANCES LOCALES</b>	
<p>Dans un contexte de sécheresses chroniques et de conditions climatiques défavorables, les populations africaines ont développé un certain nombre de stratégies d'adaptation dont il serait utile de faire la cartographie pour en extraire des éléments de stratégies d'adaptation aux changements climatiques et les articuler sous forme de projets. Partant des expériences des différents participants, cette séance tentera de répondre aux questions suivantes :</p> <p>Quelles sont les formes et les types de connaissances locales existantes susceptibles d'être capitalisées comme éléments clés d'une stratégie d'adaptation ?  Quels processus mettre en place pour accéder à ces connaissances ?  Comment les valoriser ?  Comment les articuler sous forme de projets à soutenir ?</p>		
15h30-15h45	Pause café	
<b>15h45-17h30</b>	<b>DISCUSSIONS EN PLENIERE : PARTENARIAT ACCA-OCBs</b>	
<p>Cette partie de la discussion permettra aux participants, sur la base des informations sur le programme ACCA et la place de la composante Communautés de Base dans son agenda, de décliner les priorités des organisations communautaires dans le contexte d'un appui de ACCA à leurs projets d'adaptation :</p> <p>Quel ciblage institutionnel par rapport aux institutions devant jouer le rôle d'interface entre ACCA et les organisations communautaires ?  Quels types d'acteurs faut il inclure dans le processus ?  Quel ciblage géographique ?  Quel type d'approche (sectoriel et/ou intégré) ? Pourquoi ?  Quelles sont les difficultés susceptibles d'être rencontrées ?</p>		
17h30-	Clôture de la première journée	

## JOUR 2 : Vendredi 27 Juillet 2007

<b>HORAIRE</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>FACILITATION</b>
9h00- 9h15	Récapitulatif de la première journée	<b>Innocent Butaré</b>
09h15 – 10h15	Partenariat ACCA-OCBs (à continuer) : plénière	<b>Innocent Butaré</b>
10h15- 10h 30	Pause Café	
10h30- 12h45	<b>DISCUSSIONS EN PLENIERE : PLAN D' ACTIONS</b>	
<p>Le croisement des propositions de valorisation des connaissances locales et des formes que le partenariat ACCA-OCBs doit prendre, permettra de dégager un certain nombre d'activités qui constitueront la feuille de route du programme ACCA dans le cadre de son appui aux organisations locales.</p> <p>Quel plan d'action pour les différentes activités de la demande en adaptation ?</p>		
12h45- 13h00	Clôture	<b>Fatima Denton</b>
13h00- 14h00	Déjeuner	